

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00376 Numéro SIREN : 504 654 211 Nom ou dénomination : A.P.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2022 sous le numéro de dépôt 4276

Dépôt N° 4276

Le 10 MAI 2022

R.C.S. BREST

SARL API

257 rue du Général Paulet
29200 BREST

ETATS FINANCIERS ARRETES

AU 30 SEPTEMBRE 2021

CERTIFIE CONFORME
Le Gérant



SOMMAIRE

Pages

. Attestation de l'expert-comptable	1
---	---

1 - COMPTES ANNUELS

. Bilan arrêté au 30 septembre 2021	2 & 3
. Compte de résultat	4 & 5
. Tableau de financement	6 & 7
. Du résultat à la trésorerie	8
. Annexe au bilan	9 à 12

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

. Détail du bilan actif	13
. Détail du bilan passif	14
. Détail du compte de résultat	15 à 17

3 - DOSSIER DE GESTION

. Soldes intermédiaires de gestion	18
--	----



FIDARVOR AUDIT

Frédéric ANDRÉ
Régis QUITTE
Experts comptables

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Dénomination sociale : SARL API
Siège social : 257 rue du Général Paulet – 29200 BREST
Activité : Vente de systèmes de protection contre les incendies
Gérance : Monsieur Eric CESSOU
Effectif : 12 salariés au 31/12/2021
Régime fiscal : Réel normal

ATTESTATION

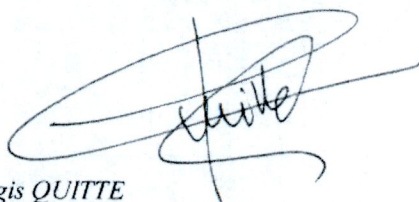
Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la SARL API pour l'exercice du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de notre profession.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 18 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	821 754 €
- Chiffre d'affaires	626 582 €
- Résultat net comptable	55 895 €

Fait à Brest, le 27 janvier 2022


Régis QUITTE
Expert-Comptable D.P.L.E.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 585	3 585				
	Autres immobilisations corporelles	149 737	128 150	21 587	7 783	13 804	177.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	590		590	590		
	Autres immobilisations financières						
	Total II	153 911	131 735	22 177	8 372	13 804	164.88
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	10 782		10 782	9 785	997	10.19
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	456 807	150 084	306 723	305 840	883	0.29
	Autres créances	39 472		39 472	37 414	2 057	5.50
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	442 601		442 601	330 930	111 671	33.74
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	949 662	150 084	799 578	683 970	115 608	16.90
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 103 573	281 819	821 754	692 342	129 412	18.69

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

590

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2021	Exercice N-1 30/09/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	310 907	281 989	28 918	10.25
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	55 895	28 918	26 977	93.29
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	388 802	332 907	55 895	16.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		24 833	24 833	100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		24 833	24 833	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	22 550	7 756	14 794	190.75
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 831	223 480	29 351	13.13
	Dettes fiscales et sociales	122 443	71 030	51 413	72.38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 129	32 336	2 793	8.64
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	432 952	334 602	98 350	29.39
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	821 754	692 342	129 412	18.69

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

432 952

334 602

A.P.I
Société à responsabilité limitée
Au capital social de 20 000 €
Siège social : 257 Rue du Général Paulet 29200 BREST
504 654 211 R.C.S. BREST

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **55.895 €** au poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 30 mars 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

